



10 novembre 2004

Retrait de lots de seringues doubles Stellant de la société MEDRAD

L'AFSSAPS a été informée le 3 novembre 2004 par la société MEDRAD Europe d'un retrait du marché à cette même date, des lots compris entre 38321 et 45666 des références SDS-CTP-QFT et SDS-CTP-SPK du dispositif médical dénommé kits de seringues doubles Stellant suite au risque de présence dans un très faible pourcentage, d'une petite entaille dans le pelable de protection de la barquette. Ces seringues sont utilisées avec des injecteurs CT.

La société MEDRAD Europe et MEDRAD France ont prévenu directement les destinataires de ces lots (distributeurs et / ou établissements de santé) à l'aide du message .

Les autorités compétentes européennes concernées ont été informées de cette mesure par le fabricant.

Les données figurant dans HosmaT sont présentées uniquement pour faciliter l'accès des professionnels à l'information essentielle. Aux fins d'interprétation et d'application, seule fait foi la publication de l'AFSSAPS.

site - <http://www.hosmat.fr>